

de bienveillante sympathie. Gravier en cortège la côte Saint-Sébastien, en suivant de nombreux méandres à travers des rues multiples et une population très dense, ce n'est pas faire une excursion banale. Souvent elle est complétée par la descente sur le versant de la Saône et le parcours des quais de la rive gauche ; et la Chambre de commerce, toujours jalouse de montrer la supériorité des grandes industries lyonnaises, ne manque pas de proposer à nos hôtes illustres de visiter le splendide établissement industriel fondé, sur le quai de Serin, par MM. Gillet et fils.

Les promenades dont je viens de parler sont peut-être pénibles, mais certainement elles ne sont pas monotones. Le site de la ville de Lyon est si pittoresque, et il y a un charme si varié dans les vues panoramiques qui se déroulent sous les regards du voyageur, soit du sommet des coteaux, soit des quais, aujourd'hui développés, sans aucune solution de continuité, dans une immense étendue, bien au delà des limites de l'octroi (1) !

L'autorité civile a soin, toutes les fois que l'occasion se présente, d'ajouter à la promenade un but utile. Bonaparte, en 1800, a scellé la première pierre des façades de la place Louis-le-Grand, dont la reconstruction avait été décidée ; on avait hâte de voir disparaître les traces du

---

(1) On appréciera avec quelle rapidité et dans quelle étendue la ville de Lyon a été embellie depuis cinquante ans, si l'on compare entre eux les trois plans topographiques publiés en 1847, 1863 et en 1886.

Et que de choses à ajouter aujourd'hui à ce dernier plan : la transformation du quartier entre la place des Cordeliers, le quai et la rue Impériale, dit « quartier Grôlée », et la description de cette ville orientale qui s'étend autour de la Préfecture et des palais de l'Université.